

Éducation Physique et Sportive ACADEMIE DE NORMANDIE Projet pédagogique impliquant la participation d'un intervenant extérieur **NATATION – Classes maternelles**

Le projet pédagogique comporte deux volets.

Le volet 1 est à adresser à l'Inspection de l'Éducation Nationale au moins 15 jours avant le début du module d'apprentissage. Le volet 2 est à compléter à l'issue de l'évaluation diagnostique puis au cours du module d'apprentissage.

Volet 1

Circonscription de Dieppe Est An	née scolaire 2022 / 2023						
École:							
Adresse électronique :@ac-normandie.fr							
Téléphone :							
Adresse complète:							
Directeur-trice: Madame, Monsieur:							
Nom de l'enseignant :	À renseigner par le conseiller pédagogique en charge						
Niveau de classe:	de l'EPS:						
Effectif:	Convention: □ oui / □ non						
Nom et prénom du ou des MNS participant à	Convention: 🗆 our / 🗆 non						
l'enseignement:	Agrément DSDEN 76:						
	- Professionnels qualifiés: □ oui / □ non						
Si participation d'intervenants bénévoles agréés*, précisez les noms des personnes:	- Intervenants bénévoles : □ oui / □ non						
·							
*Pour des raisons de qualité des apprentissages et de sécurité, le recours à des intervenants bénévoles doit revêtir un caractère exceptionnel.							
Piscine fréquentée :							
Période : du au							
Nombre et durée des séances du module d'apprentissage :							
Jour de la semaine :							
Créneau horaire:							

Objectifs caractéristiques du domaine d'apprentissage :

- Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets.
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.

Le module d'apprentissage doit permettre aux enfants :

- De prendre plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées.
- De découvrir la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action.
- D'apprendre à fournir dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance.
- D'agir sur et avec des objets de tailles, de formes et de poids différents, d'en expérimenter les propriétés, d'en découvrir les utilisations possibles et d'essayer de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements.
- De découvrir leurs possibilités en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites.
- De mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles.
- De développer de nouveaux équilibres (se laisser flotter).
- De découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine).
- D'attirer leur attention sur leur propre sécurité et celle des autres dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque est contrôlé par l'adulte.

Lien-s avec le projet d'école et/ou de la classe :				
-				
Contribution de la natation au parcours santé:				
-				
Joindre la programmation a	nnuelle de la classe en EPS			
Modalités d'organisation du module d'apprentissage :				
L'organisation de la classe se fera sous la responsabilité d	le l'enseignant sur :			
☐ un seul groupe en un même lieu ☐ plusieurs groupes en un même lieu				
□ autres organisations, à préciser :				
Rôle du maître (à compléter si nécessaire):				
- Co-construire le projet.				
Co-animer les séances avec intervenant.Apporter son expertise pédagogique et créer du lien a	vec les autres disciplines.			
- Entretenir la motivation et la persévérance des élèves.	·			
 Prendre en compte les acquis des élèves pour organise L'enseignant est responsable du projet pédagogique, c 				
Dâla da Vintamanant musiki é améé MNIC (à annulétama				
Rôle de l'intervenant qualifié agréé - MNS (à compléter si - Co-construire le projet.	<u>necessaire</u>):			
- Co-animer les séances.	à la natation			
 Apporter une expertise technique et théorique propre Aider à la préparation matérielle des séances. 	a la natation.			
- Prendre en compte les acquis des élèves pour organise				
 L'intervenant participe à garantir la sécurité des élèves 				
-				
Rôle de l'intervenant bénévole agréé (à compléter si néce	essaire):			
 Prendre connaissance du projet pédagogique. Co-animer les séances. 				
- Participer à garantir la sécurité physique et affective d	es élèves qui lui sont confiés.			
-				
Évaluation:				
□ par l'enseignant et/ou l'intervenant	□ auto-évaluation			
□ co-évaluation par les élèves	□ autres, à préciser :			
Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle :				
Cf. Arrêté du 2 juin 2021 (Bulletin officiel n°25 du 24 juin 2021): programme d'enseignement de l'école maternelle - Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés naturels ou aménagés .				
- Ajuster et enchainer ses actions et ses déplacements	en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire			
d'objets sur lesquels agir.				

Contribution de l'enseignement de la natation à l'aisance aquatique :

Cf. : Arrêté du 28 février 2022 (Bulletin officiel n°9 du 3 mars 2022) : contribution de l'école à l'aisance aquatique – Pass-nautique – Attestation du Savoir Nager Sécurité (ASNS).

Note de service départementale du 3à mai 2022 concernant l'enseignement de la natation scolaire dans le premier degré.

- Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'un première expérience positive de l'eau et l'acquisition pour tous d'une aisance aquatique.
- Le Pass-nautique peut être préparé, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle.

Avis du Directeur-trice d'école :				
□ FAVORABLE	Date et signature :			
□ DEFAVORABLE				
Avis de l'Inspecteur-trice de l'Éducation Nationale :				
☐ FAVORABLE	Date et signature :			
□ DEFAVORABLE				
Remarques éventuelles :				
 ☐ Utiliser les documents de référence, actualisés ☐ La programmation annuelle doit être jointe/ajustée et les volumes horaires précisés ☐ Rendre lisible sur la programmation le temps accompagné ☐ Préciser les modalités et les critères d'évaluation ☐ Définir plus concrètement les attendus ☐ Respecter le volume horaire dédié aux 4 champs d'apprentissage de l'EPS ☐ L'enseignant(e) est responsable du projet et de sa mise en œuvre ☐ Autre : 				

<u>Date et signature de l'intervenant</u>:

<u>Date et signature de l'enseignant</u>:

Volet 2 – Natation à conserver par l'enseignant

Séance n°1 : éva	luation diagnostique (description succincte de l'organisation envisagée)
Bilan de l'évalua	ation diagnostique :
	essitent-ils une attention particulière ? Si oui, de quelle nature ? Quelle-s modalité-s de travail ? Combien d'élèves sont concernés ?
Ce qui est atten	ndu en fin de module d'apprentissage (suite à l'évaluation diagnostique) :
	ression envisagée – Compétences travaillées pendant le module d'apprentissage :
Séance n°2	
Séance n°3	
Séance n°4	
Séance n°5	
Séance n°6	

Séance n°7

Séance n°8

Séance n°9

Séance n°10

Séance n°11

Séance n°12

Dernière séance : évaluation sommative (description succincte de l'organisation envisagée)
Compétences atteintes : (voir la cohérence avec les attendus arrêtés à l'issue de l'évaluation diagnostique)
Competences attentes. (voir la conference avec les attendes arretes à l'issue de l'evaluation diagnostique)
- 11
Bilan et remarques:
•

Programmation annuelle de la classe de - année scolaire 20... / 20...

« Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » – cycle 1

CHAMPS D'APPRENTISSAGE	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Nombre d'activités différentes par semaine	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4	1 - 2 - 3 - 4
	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:
Objectif 1					
Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets	Jour/Durée:	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée:	Jour/Durée :
	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:
Objectif 2					
Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés	Jour/Durée:	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée:	Jour/Durée :
	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:	Lieu/Activité:
Objectif 3					
Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique	Jour/Durée:	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée:	Jour/Durée :
	Lieu/Activité :	Lieu/Activité :	Lieu/Activité:	Lieu/Activité :	Lieu/Activité:
Objectif 4					
Collaborer, coopérer, s'opposer	Jour/Durée:	Jour/Durée :	Jour/Durée :	Jour/Durée:	Jour/Durée :

Remarques:

- Le module d'apprentissage a une durée minimale de 8 séances.
- Il est préférable de ne pas conduire plus de 3 activités par période.
- Possibilité de déborder des périodes.

La participation d'un intervenant extérieur doit être limitée :

- aux activités à encadrement renforcé,
- aux activités arts du cirque et danse de création,
- ainsi que les activités prévues dans le cadre d'un projet pédagogique spécifique inscrit dans le projet d'école (parcours éducatifs) et soumis à l'avis de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.